

Réf: Dossier 460011

Avis de constitution

SOCIETE « ENTREPRISE CITOYENNE D'ASSISTANCE À LA SALUBRITÉ , L'ASSAINISSEMENT ET BÂTIMENTS » en abrégé « ECASAB SARL »

Siège Abidjan Abobo Agnissankoi, Lot 98, Ilot 10
Agnis urbis

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/10/2025, et enregistrés au CEPICI le 05/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE CITOYENNE D'ASSISTANCE À LA SALUBRITÉ , L'ASSAINISSEMENT ET BÂTIMENTS » en abrégé « ECASAB SARL »

Objet : SALUBRITÉ, ASSAINISSEMENT ET BÂTIMENTS. .Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 20,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Deux cent Milles (200,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Abobo Agnissankoi, Lot 98, Ilot 10
Agnis urbis

Dirigeant(s) M FOFANA SOULEYMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-06037 du 02/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°74734/GTCA/RC/2025 du 02/12/2025

